



PROJET RÉGIONAL DE TECHNOLOGIE D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET DE STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR BATTERIE DE LA CEDEAO (BEST – P167569)

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTATION – SÉLECTION INDIVIDUELLE DES CONSULTANTS)

RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR L'URC NG-CEDEAO-DEM-379887-CS-INDV

Date de clôture : 04 Octobre 2023 à 17h00 GMT

Contrat : Temps Passé

Statut : Recrutement local

N° de référence du projet : P167569

1. Afin d'améliorer l'accès de la population à l'électricité, la CEDEAO œuvre à la création d'un marché régional de l'électricité à travers le développement des infrastructures de production et de transport d'électricité et l'intensification de ses initiatives liées à l'accès à l'électricité. Ainsi, la CEDEAO a initié, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet Régional d'Accès à l'Electricité (REAP) qui sera mis en œuvre sous la forme d'une série de projets devant couvrir progressivement 11 pays dont 9 de la CEDEAO.
2. La phase 1 du REAP, intitulée CEDEAO-REAP, couvre la Gambie, la Guinée Bissau et le Mali. L'objectif est de permettre à 2,04 millions de personnes de bénéficier des services d'électricité. Le financement s'élève à 225 millions de dollars. Les composantes du CEDEAO-REAP sont (i) la conception, la fourniture et l'installation des infrastructures de distribution d'électricité, (ii) la supervision de la construction et le conseil technique et (iii) la coordination du projet et l'assistance technique. Le projet a créé une Unité Nationale de Mise en Œuvre du Projet (CEP) dans chaque pays impliqué et une Unité de Coordination Régionale (URC) hébergée au sein de la Direction de l'Energie et des Mines.
3. Ensuite, la phase 2 du REAP, intitulée Projet régional de technologie d'accès à l'électricité et de stockage d'énergie par batterie (BEST) a débuté sa préparation en 2022. Elle couvre la Mauritanie, le Niger et le Sénégal pour la composante « Accès » et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. pour le composant « Batterie ». L'objectif est d'accroître l'accès des populations à l'électricité et de contribuer à la stabilité et à un meilleur flux d'énergie dans le système de transport de l'EEEOA. Le financement s'élève à 465 millions de dollars. Toutes les composantes de BEST sont (i) la conception, la fourniture et l'installation des infrastructures de distribution d'électricité, (ii) la conception, la fourniture et l'installation des équipements BEST, (iii) la supervision de la construction et le conseil technique, et (iv) la coordination du

projet et l'assistance technique. Des Unités Nationales de Mise en Œuvre des Projets (CEP) ont également été créées dans chaque pays impliqué.

4. L'URC mise en place pour la CEDEAO-REAP a également été chargée de coordonner le projet BEST, et il est devenu impératif de renforcer l'URC et d'améliorer l'audit interne du projet. Conformément à ce qui précède, la Commission de la CEDEAO, en relation avec la Banque Mondiale, envisage de recruter un Auditeur Interne pour l'Unité Régionale de Coordination (URC).
5. Les prestations du consultant (« les prestations ») comprennent les éléments suivants, comme indiqué ci-dessous pendant une période d'un (01) an extensible sous réserve de performances satisfaisantes, comprenant une période d'essai de trois (03) mois avec contrat au temps passé.
6. Les services et objectifs du recrutement :
 - L'auditeur interne aidera le coordinateur du projet à fournir une évaluation indépendante des activités du projet et, le cas échéant, de ses entités associées.
 - Il/elle coordonnera de manière centralisée toutes les activités d'audit et de conformité au sein du projet et veillera au strict respect des politiques et procédures internes de la Banque mondiale ainsi que des exigences réglementaires et statutaires.
 - Les fonctions du titulaire du poste seront exercées dans le but de promouvoir la transparence et la responsabilité, d'ajouter une valeur significative, d'améliorer la gestion des risques, la gouvernance et la conformité, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de renforcer les systèmes de contrôle interne au sein des opérations du projet.
 - Le titulaire du poste évaluera donc, entre autres, dans quelle mesure il existe une assurance raisonnable que : les risques sont identifiés et gérés de manière appropriée ; les informations financières, de gestion et opérationnelles importantes sont exactes, fiables et actuelles ; les politiques et procédures institutionnelles sont respectées ; les ressources sont acquises de manière économique et utilisées efficacement ; la qualité et l'amélioration continue sont encouragées ; et les actifs institutionnels (physiques et intellectuels), les dossiers et les données sont protégés.
7. Les principales tâches et responsabilités comprennent, mais pas toutes, les tâches suivantes :
 - Élaborer et mettre en œuvre des programmes de travail d'audit interne, un plan d'audit et un registre des risques et diriger l'élaboration, le déploiement et la mise à jour/révision de la charte, du manuel, des politiques pertinentes et d'autres cadres pour la fonction d'audit interne ;
 - Établir des relations d'affaires efficaces au sein du projet et aider la coordination régionale à comprendre, appliquer et respecter les principes de contrôle interne, de gestion des risques, de conformité et de gouvernance ;
 - Mener des audits en examinant les enregistrements physiques et électroniques, en évaluant le niveau de conformité avec les politiques, processus, procédures, normes, lois et réglementations établies pour le contrôle des activités dans les domaines fonctionnels/unités opérationnelles assignés, en identifiant les faiblesses du contrôle ou les opportunités d'amélioration et de mise en œuvre des processus. des solutions réalisables ;
 - Documenter et classer les documents de travail et les procédures d'audit effectuées. Effectuer le suivi des mesures correctives efficaces et opportunes prises à la suite des recommandations d'audit ;

- Conserver des copies de sauvegarde (physiques et électroniques) de tous les documents d'audit interne pour une récupération et une référence facile, et surveiller le processus de gestion des documents ;
- Examiner en permanence tous les documents et manuels et recommander des modifications pour refléter les résolutions, décisions et meilleures pratiques actuelles ;
- Divulguer rapidement les irrégularités identifiées au coordonnateur régional du projet et assurer le suivi des conclusions de l'audit externe ;
- Former le personnel du projet sur les questions clés d'audit et le tenir informé de manière proactive des nouvelles tendances, développements et pratiques affectant le travail d'audit interne ;
- Soumettre en temps opportun des rapports d'audit interne mensuels, trimestriels et annuels au chef de projet et aux donateurs ;
- Surveiller les indicateurs de performance clés (IPC) internes et externes ;
- Surveiller et promouvoir le respect des exigences réglementaires et statutaires dans tous les domaines du projet ;
- Sous la supervision du coordonnateur de l'URC, travailler en étroite collaboration avec les Unités de Mise en Œuvre du Projet (UMOP) dans les Pays.
- Examinez les rapports financiers intermédiaires (RIF) avant que le rapport ne soit soumis à la Banque mondiale.
- Le processus d'examen doit être coordonné avec l'équipe du projet afin de garantir que les RIF soient soumis à la Banque dans le délai de grâce convenu.

8. Exigences de déclaration

L'auditeur interne sera tenu de préparer des rapports mensuels, trimestriels et ad hoc, comme l'exige le coordonnateur de l'URC.

9. Évaluation de la performance

La performance de l'auditeur interne sera évaluée chaque année par le coordonnateur de l'URC. Les indicateurs clés de performance dérivée des devoirs et responsabilités ci-dessus et convenus entre le titulaire du poste et la CEDEAO seraient utilisés comme base pour mesurer la performance du titulaire du poste.

10. Qualifications, compétences et expérience

a. Diplôme et expérience

- Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise ou équivalent en administration des affaires, finance, comptabilité ou dans un domaine connexe
- Au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans le domaine de l'audit ;
- Au moins trois (03) années d'expérience professionnelle doivent avoir été exercées dans un rôle d'audit interne dans un projet financé par un donateur, dans le secteur public ou dans l'un des grands cabinets comptables ;
- Une expérience sur des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

- Une certification professionnelle en tant qu'expert-comptable agréé (CPA), comptable agréé (CA), auditeur interne certifié (CIA), DSCG, DESCOGEFF ou une qualification équivalente est obligatoire.

b. Exigences de connaissances

- Bonne connaissance des politiques et directives des institutions internationales, telles que la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE) ;
- Connaissance et capacité à utiliser des outils ERP tels que SAP ou TOMPRO, ainsi que les sous-modules associés ;
- Solide connaissance des applications Microsoft Office et d'Internet.

c. Qualités, aptitudes et compétences souhaitables

- Démontrer un sens élevé de professionnalisme, d'intégrité et une excellente éthique de travail ;
- Capacité à prendre des initiatives et à travailler de manière autonome avec très peu ou pas de supervision ;
- Avoir une connaissance des applications d'audit informatique spécialisées, telles que IDEA, ACL et TeamMate ;
- Posséder d'excellentes compétences en matière de collecte d'informations et de reporting;
- Avoir un esprit critique pour identifier des solutions aux problèmes récurrents ;
- Conscientieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des délais et l'obtention des résultats.

11. Exigence de langue

Il est requis que l'auditeur interne maîtrise l'anglais ou/et le français (lire, écrire, parler) avec une bonne connaissance de l'autre langue.

12. Un candidat sera sélectionné conformément à la sélection de consultants individuels définie dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs IPF (quatrième édition de novembre 2020).
13. Les documents de candidature doivent être composés de : **CV mis à jour, lettre de motivation et pièces justificatives scannés dans un seul fichier pdf.**
14. Des informations complémentaires peuvent être obtenues uniquement par courrier à l'adresse électronique suivante : ecowas-reap@ecowas.int ; avec copie à lkouassi@ecowas.int ; banwone@ecowas.int ; ddegny@ecowas.int ; akoumoin@ecowas.int et bdabire@ecowas.int.
15. Expressions d'intérêt doit être envoyées au plus tard le **04 octobre 2023 à 17h00 GMT** à ecowas-reap@ecowas.int ; *en copiant* lkouassi@ecowas.int, banwone@ecowas.int, ddegny@ecowas.int, akoumoin@ecowas.int et bdabire@ecowas.int

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.